



CHRONIQUE  
de  
l'ABBAYE de KERBÉNÉAT

---

Janvier 1954

TRIMESTRIEL

5<sup>e</sup> Année - N° 17



## Notre bulletin PAX

a pour but de maintenir le contact de nos Abbayes de Kerbénéat et de Landévennec avec vous, chers bienfaiteurs et amis.

Nous entendons vous faire participer, de la manière la plus large, aux biens que nous procure la vie monastique, toute de travail et de prière.

Nous voulons vous faire bénéficier des richesses de la doctrine monastique et de la spiritualité liturgique.

Nos chroniques vous disent les menus événements de nos deux communautés et vous tiennent au courant de nos réalisations et de nos projets.

Notre bulletin paraît en janvier, avril, juillet, octobre.

ABONNEMENTS. — Ordinaire : 175 francs. — De soutien : 200 francs.

## « LES AMIS DE LANDÉVENNÉC »

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**BUT.** — Grouper, en vue d'une action plus efficace, tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent au relèvement du « Lann » de Saint-Guénolé.

D'après les statuts approuvés, l'Association se donne comme objet de :

« Favoriser l'étude et la mise en valeur du patrimoine religieux, artistique et littéraire de la Bretagne;

« Promouvoir le développement agricole et économique de la région;

« Créer une bibliothèque bretonne et un foyer de culture celtique avec aménagement de locaux permettant de recevoir les chercheurs. »

**MEMBRES :** Première catégorie — Membres PARTICIPANTS

- 1) Donateurs. — Un premier versement de 10.000 francs et une cotisation annuelle de 10.000 francs.
- 2) Fondateurs. — Un versement unique de 10.000 francs.
- 3) Protecteurs. — Un versement de 5.000 francs.

Deuxième catégorie — Membres ASSOCIÉS

- 1) Bienfaiteurs. — Un premier versement de 1.000 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.
- 2) Adhérents. — Un premier versement de 500 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.

Assemblée générale. — Aura lieu tous les ans, en principe à Landévennec.

La Chronique de Kerbénéat sert de lien entre les sociétaires et les tient au courant de l'activité de l'Association.

**AVANTAGES SPIRITUELS.** — Les membres de l'Association participent d'une manière très spéciale aux biens spirituels de la famille monastique de Kerbénéat-Landévennec. A leur intention, une messe solennelle est chantée tous les dimanches à Kerbénéat, et une autre messe célébrée tous les jeudis à Landévennec.

C. C. P. Rennes 1145-34, H. Gougay, Abbaye de Kerbénéat  
Plouñeventer (Finistère)

Les offrandes pour Landévennec peuvent être versées au même compte.

5<sup>e</sup> Année. — N° 17.

« PAX »

JANVIER 1954.

## SOMMAIRE

Vœux : Année Mariale, p. 1. — Le premier commandement dans la Règle de S. Benoît, p. 3. — Kerbénéat, 30 novembre 1878-1953, p. 7. — Les armoiries de Landévennec, p. 12. — Histoire de Kerbénéat (suite), p. 14. — Chronique, p. 21. — Amis de Landévennec, p. 24.

## Les vœux

du Père Abbé

## ANNÉE MARIALE

*EST la consigne récente et formelle du Pape.  
C'est le vœu que nous formulons pour nos lecteurs et amis  
au seuil de cette année nouvelle, croyant exprimer par là le plus  
important et le plus opportun des souhaits.  
Qu'a donc à nous apprendre et à nous apporter celle que nous  
nommons l'Immaculée ?*

*Elle est d'abord Celle qui nous aide et nous apprend à nous  
reconnaître pécheurs, à prendre conscience du besoin que nous  
avons d'être purifiés, à demeurer comme il nous convient à nous  
pécheurs, humbles et indulgents, patients et miséricordieux.*

*« Pénitence ! » nous disait-elle à Lourdes.*

*Il est une pénitence du cœur qui est source de paix et de  
joie, bienfaisante pour tous.*

*L'Immaculée est aussi Celle qui nous rappelle que nous som-  
mes des sauvés. Car Elle sait, Elle, à quoi s'en tenir sur la réalité  
et l'immensité de cette grâce qui l'a prévenue, enveloppée, enva-  
hie, sanctifiée, faisant d'Elle le chef-d'œuvre de la Rédemption,  
de cette Rédemption que le Christ allait bientôt opérer dans son  
sang.*

*Or, ce sang a coulé et est offert continuellement pour nous.  
La grâce nous est donnée à nous aussi. Elle nous purifie, nous  
éclaire, nous fortifie. Elle nous prévient et nous accompagne, nous  
enveloppe et nous pénètre, enveloppe et pénètre toute notre vie  
où tout devient salut et rédemption, joie et promesse de joie.*



Le sourire de la Vierge ravissait Bernadette. L'Immaculée, c'est l'annonce du salut, c'est le ciel qui sourit à la terre. Ce sourire se reflète sur le visage de ceux qui croient à la grâce et qui se savent les bénéficiaires et les témoins de la bonne nouvelle.

L'Immaculée est surtout Celle qui nous apprend à aimer, de cet amour qui consiste à faire don de sa vie. Car Elle est précisément Celle dont la vie n'a jamais été que don.

Don total à Dieu à qui Elle a été toujours et toute entière oui, un oui filial, simple et joyeux. Don total au Christ et à nous tous ses enfants, pour qui Elle s'est tenue continuellement offerte, disponible, dévouée, pleinement Mère en un mot.

Amour pur de tout égoïsme, réponse et témoignage à l'Amour infini de Dieu.

Elle nous est montrée et donnée afin de nous apprendre et de nous aider à sortir de nos égoïsmes, à devenir, nous aussi totalement et joyeusement oui à Dieu, à demeurer ouverts et dévoués aux nôtres, à vivre, non pas pour nous, mais pour le Christ et pour tous ceux qui sont nos frères en Lui.

Une telle vie de charité, ne serait-ce pas en nous et autour de nous un écoulement de la joie qui remplit le cœur tout aimant de l'Immaculée ?

1954. Nouvel an de grâce, où, dans un monde pécheur, va se continuer l'œuvre de la Rédemption, qui attend de nous la réponse et le témoignage de l'Amour.

Que ce soit une année mariale ! Ce sera ainsi une bonne et heureuse année.

LE PERE ABBE.



### DU SEUIL DE L'AN NOUVEAU

NOTRE PRIERE  
pour  
NOS AMIS ET  
BIENFAITEURS

O Dieu, qui par la grâce du Saint-Esprit avez répandu dans les cœurs des fidèles le don de la charité, donnez à vos serviteurs et servantes, en faveur de qui nous implorons votre bonté, la santé de l'âme et du corps. Qu'ils vous aiment de toutes leurs forces et que, d'un cœur plein d'amour, ils accomplissent ce qui vous plaît.

Oraison du Missel : « Pour les amis dévoués ».

## « LE PREMIER ET LE PLUS GRAND COMMANDEMENT »

dans la Règle de saint Benoît.

Quels sont les instruments des bonnes œuvres : ainsi s'intitule le chapitre 4<sup>e</sup> de la Règle de Notre Bienheureux Père. Avouons que, pour un non-prévenu, l'expression peut, au premier abord, intriguer. De quoi s'agit-il ? — La chose est, en réalité, bien simple. « Le Prologue de la Sainte Règle, écrit Dom Monléon, parle du moine comme d'un ouvrier — operarius — au service de Dieu. Dans le chapitre IV, saint Benoît compare la vie spirituelle à un art, un métier qui s'exerce dans le cadre du monastère (son atelier) (1) : comme tout art, dès lors, elle demande un apprentissage, une méthode, des principes, des moyens, des « instruments » adaptés à l'objet qu'elle poursuit. » (2). Ce sont ces « instruments » que nous livre le chap. 4<sup>e</sup>. Nous avons là, en 72 maximes, l'attirail, les ressources, « les outils avec lesquels s'opère le bien, tous les procédés, tout l'appareil des vertus, en définitive les vertus et les bonnes œuvres elles-mêmes » (3). « Il n'est pas impossible que la Règle ait emprunté cette liste, du moins partiellement, à quelque recueil : mais rien ne l'établit. Ce genre de sentences, dit gnomique, se retrouve dans les très anciennes littératures (4) ; le Décalogue en est le plus beau spécimen. Il est rappelé ici, de même que ce que nous nommons les œuvres de miséricorde, avec d'autres normes pratiques du bien élémentaire et aussi de la perfection ; le tout forme un petit code, facile à retenir de morale chrétienne et monastique. » (5).

Pour nous, ce chap. 4<sup>e</sup> de la Règle paraît un « lieu » privilégié, et à un double titre :

— nous pensons d'abord que s'y trouvent résumés, synthétisés

(1) C'est nous qui ajoutons cette parenthèse, mais le mot est de saint Benoît lui-même (finale du chap. 4).

(2) Les Instruments de la Perfection, p. 11.

(3) Dom Paul Delatte, Commentaire sur la Règle de saint Benoît, p. 69.

(4) Et même encore de nos jours. Nous nous souvenons, de telle lecture récente faite au réfectoire de Kenbénest de la vie d'un pieux fondateur de Congrégation (le Père Bazin), qui, en un de ses chapitres, comportait semblable énumération. « Nous sommes naturellement portés à mettre notre vie morale en devises, à la traduire en axiomes pratiques : il nous semble qu'il y a facilité plus grande pour le bien, lorsque nous arrivons à une formule brève, bien frappée, qui porte comme une invitation dans sa perfection même. » (Ibid., p. 70).

(5) Dom Augustin Savaton, La Règle de saint Benoît traduite et annotée, p. 4.



(quoique sans ordre rigoureux il est vrai) (6), tous les enseignements du Patriarche des moines épars dans le reste de sa Règle : une *medulla* (une moëlle) de la doctrine de saint Benoît, analogue à celle établie par Dom Butler, pourrait, croyons-nous, être construite sur la base d'un choix d'« instruments » fait avec discernement;

— et nous pensons aussi que ces « instruments des bonnes œuvres » permettent d'illustrer dans le détail ce que nous disions en général dans de précédents articles (7), à savoir que l'Évangile et la Règle, c'est tout un. « Le code dressé par saint Benoît, écrit à cet égard Dom de Monléon, à propos encore du chap. 4<sup>e</sup>, n'est pas la résultante de circonstances plus ou moins accidentelles; il est, non pas le produit « d'un temps, d'un milieu, d'un pays », mais le résumé pratique de la doctrine de l'Évangile. A travers les lignes de saint Benoît, c'est la voix du Maître, de Celui qui s'est proclamé lui-même « l'Unique Maître », que nous entendons! ». Nous y trouvons « toute la substance de la morale chrétienne et de la perfection évangélique ». (8).

De cette double affirmation nous voudrions aujourd'hui donner un premier exemple. Nous le tirerons du premier « instrument des bonnes œuvres » qui se trouve être en même temps « le premier et le plus grand commandement » de l'Évangile : l'amour de Dieu.

« Apprenant que Jésus avait fermé la bouche aux sadducéens, les pharisiens se rassemblèrent autour de lui. L'un d'eux, un légiste, lui demanda, pour l'embarrasser : « Maître, quel est le premier commandement de la Loi ? » Jésus lui dit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. » (Matth., xxii, 34-38).

« Avant tout, dit saint Benoît de son côté, aimer le Seigneur Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa force. » (Ch. 4, premier instr.).

Feuilletons maintenant la Règle : nous n'aurons pas de peine, on va le voir, à y retrouver, sans cesse répété, le précepte essentiel : Notre Bienheureux Père est bien logique avec lui-même et plus encore fidèle à l'enseignement du Maître.

S'agit-il, à la fin du Prologue, de justifier aux yeux du candidat à la vie monastique, certaines « exigences », « quelque peu de

(6) « Il serait superflu de vouloir ramener les instruments à une distribution méthodique et au développement d'un plan unique, saint Benoît n'ayant songé à rien de semblable. Il se borne à placer en tête ce qu'il y a de plus considérable et d'élémentaire; il groupe les sentences qui se rapportent à un même but et sont reliées par quelque analogie. Nous remarquerons que les maximes de la perfection surnaturelle voisinent avec les préceptes essentiels du christianisme : c'est que ceux-ci renferment dans leur simplicité même toute la doctrine morale et qu'ici, comme dans les chapitres qui vont suivre, N. B. Père conçoit la sainteté monastique sous la forme d'un épanouissement régulier, normal, tranquille du baptême. » (Dom Delatte, op. cit., p. 71).

(7) La place du Christ dans la Règle de saint Benoît, FAX, numéros 14 et 16.

(8) Op. cit., pp. 9 et 7.

rigueur » de la Règle, deux raisons sont avancées : « la correction des vices » sans doute d'abord, mais aussi et surtout la « sauvegarde de la charité », car la charité, tel est bien le seul but : il n'y a pas à s'y tromper. Notre Bienheureux Père, au reste, n'ajoute-t-il pas lui-même quelques lignes plus loin, comme un encouragement à son disciple : « D'ailleurs, avec le progrès de la vie régulière et de la foi, le cœur se dilate, et, dans l'ineffable douceur de l'amour, on poursuit sa course sur la voie des commandements divins. »

Au terme de cette course, « ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu » — ce « salaire » du Seigneur — à qui donc sera-t-il accordé, pour qui donc Dieu l'a-t-il préparé ? — c'est trop clair : « pour ceux qui l'aiment » (finale du ch. 4).

Cet amour, au fait, Dieu s'est bien chargé de nous le rendre facile : dans le Christ, Dieu, devenu l'un de nous, s'est fait tout à la fois le moyen et l'objet de notre amour, moyen et objet à notre portée; d'où les formules de saint Benoît : « Ne rien préférer à l'amour du Christ. Prier pour ses ennemis dans la charité du Christ (ch. 4, instr. 21 et 70). Ne préférer absolument rien au Christ (ch. 72). »

Plus abstraite peut-être, mais toujours significative, l'expression employée au chap. 5<sup>e</sup> à propos du parfait obéissant : ce qui le presse, c'est l'« amoureux désir de parvenir à la vie éternelle ».

Au chap. 7<sup>e</sup>, et au sujet encore de l'obéissance, nouvelle mention de l'amour de Dieu : de cette obéissance c'est le vrai, l'unique mobile : « Le 3<sup>e</sup> degré d'humilité est de se soumettre pour l'amour de Dieu, en toute obéissance au supérieur. » Cet amour qui tendrement nous incline à l'obéissance n'est d'ailleurs qu'une réponse; Notre Bienheureux Père prend bien soin, au degré suivant, de le souligner, il vaut certes la peine de relever la chose : « 4<sup>e</sup> degré d'humilité. Si l'exercice de l'obéissance s'entoure de circonstances pénibles et fâcheuses, si même il nous vaut maint procédé désobligeant... en toutes ces souffrances, nous triomphons, à cause de Celui qui nous a aimés. »

Mais de ce ch. 7<sup>e</sup>, c'est surtout la finale qu'il faut citer ici : « Ayant donc franchi l'ensemble de ces degrés d'humilité, le moine parviendra à cette charité de Dieu qui, dans sa perfection, bannit la crainte; grâce à elle, toutes ces bonnes œuvres qui s'accompagnaient jusqu'alors d'une certaine crainte, voici que, désormais, on commence à les accomplir sans nul effort, comme naturellement et par habitude; non plus par frayeur de l'enfer, mais par l'amour du Christ, dans l'entraînement même du bien et l'attrait des vertus. »

Dans la « dévotion », dans la « pureté du cœur », et jusque dans les « larmes de la componction », recommandées pour la prière (ch. 20), est-il exagéré de lire aussi l'amour ? « La dévotion, écrit Dom Delatte, c'est... la servitude consentie et aimée... Puritas, c'est l'offrançhissement de toute servitude étrangère qui confisquerait à son profit une part de notre amour ou de notre activité... le désir et la tendresse d'une âme libre... unie à [Dieu] par la conformité de volonté... La componction, c'est l'attendrissement intérieur que créent en nous, à la lumière de la foi, le souvenir de nos fautes et la pensée des



bienfaits de Dieu. » (9). Oui, autant de manifestations et de formes de l'amour.

La joie, également, est sœur de la charité, filles toutes deux de l'Esprit-Saint; saint Paul nous le dit (Gal., v, 22), et c'est bien ce point de doctrine que nous retrouvons chez Notre Bienheureux Père lorsqu'il nous parle du Carême : « Que chacun offre (alors) à Dieu, spontanément, dans la joie du Saint-Esprit, quelque chose de plus que la mesure prescrite... et attende la sainte Pâque dans la joie d'un désir spirituel. » (Ch. 49).

Voisine des expressions, déjà rencontrées, concernant la prière, est celle employée au chapitre de l'oratoire (52) : qu'on y « prie, sans éclats de voix, mais avec larmes et application du cœur ».

La charité n'est pas nommée non plus au chap. 58\*, mais c'est bien elle que l'on devine et que l'on sent dans la formule qui définit l'épreuve fondamentale du novice : examiner « s'il cherche Dieu vraiment », ou dans celle qui le consacre profès : « Recevez-moi, Seigneur, selon votre parole, et j'aurai la vie; et faites que je ne sois pas confondu dans mon attente » : Dieu premier aimé et servi !...

... Servi jusqu'en des « choses » estimées « impossibles », et c'est alors tout spécialement que l'inférieur devra faire appel à l'amour : « par amour, confiant dans le secours de Dieu, il obéira. » (Ch. 68).

Et voici le mot définitif, celui du « testament » de Notre Bienheureux Père (ch. 72) : « Ils (les moines) auront pour Dieu une crainte d'amour — *amore Deum timeant.* » « On aimera le Seigneur, dit Dom Savaton, d'une tendresse conjugée avec la crainte filiale; la « crainte chaste » dont parle l'Écriture, par opposition à la crainte servile, c'est une crainte d'amour : non pas seulement nuancée d'amour, mais prenant sa source dans l'amour même. » (10).

C'est ainsi qu'on « monte, par un chemin tout droit, vers le Créateur » et qu'« on parviendra » enfin « jusqu'aux sommets de la doctrine, de la vertu et de la perfection », jusqu'à la « patrie céleste », « plénitude de la vie », de la vie d'amour (ch. 73).

(9) Op. cit., pp. 218-219.

(10) Op. cit., p. 173.



Nos lecteurs peuvent se procurer à l'Abbaye LA REGLE DE SAINT BENOIT. La traduction de Dom A. Savaton, abbé de Saint-Paul de Wisques se recommande par ses annotations très utiles à qui n'est pas initié aux choses monastiques. — Lille 1950.

## 30 NOVEMBRE - KERBÉNÉAT 1878 1953

Nos lecteurs seront heureux, croyons-nous, de recevoir un écho de notre fête du 30 novembre, que nous avons voulue toute intime et discrète. — S'adressant aux religieux et au petit groupe de parents et de voisins qui les entouraient, le Rme P. Abbé a retracé l'histoire du monastère à la lumière du psaume *Magnus Dominus et laudabilis nimis*.

LAUS TUA IN FINES TERRAE. (Ps. 47).  
Votre louange, ô Dieu, retentit jusqu'aux extrémités de la terre.



Lorsque, voici soixante-quinze ans, les nôtres voulurent prendre une devise qui caractérisât et définît le monastère qu'ils allaient fonder, ils empruntèrent au psaume quarante-septième ces paroles que je viens de citer. Pourquoi ce choix ?

Sans doute y avait-il là un rapprochement de mots séduisant pour qui allait planter une abbaye en cette extrémité de la Bretagne : Finistère, *finis terrae*.

Mais il y avait d'abord le mot *laus*, louange. La louange de Dieu, n'était-ce pas la fonction principale, la raison d'être dernière du monastère bénédictin qui voulait être Ker-Bénéat ?

Cependant emprunter la devise de la nouvelle abbaye à ce psaume quarante-septième signifiait plus encore. En effet, ce que ce psaume nous fait découvrir à travers la physionomie et la vie de l'historique Jérusalem, c'est le visage, c'est le mystère même de l'Eglise, qui est essentiellement mystère de salut et de rédemption. Dès lors, prendre au cœur de ce psaume la devise de Kerbenéat, c'était affirmer que la vie de ce monastère allait être une participation à la vie de l'Eglise et qu'on y verrait Dieu, à travers les vicissitudes humaines et terrestres, manifester sa toute-puissance et sa miséricorde, afin de faire éclater la louange de la gloire de sa grâce.

J'ai pensé qu'il nous était bon, au matin du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de Kerbenéat, de parcourir ensemble les versets de ce psaume, afin d'y lire l'histoire de notre monastère, afin d'y puiser les sentiments convenant à ce jour et que Dieu lui-même a pris soin de nous inspirer.



« GRAND EST LE SEIGNEUR ET TRES DIGNE DE LOUANGES, DANS LA CITE DE NOTRE DIEU... SA MONTAGNE SAINTE... LA CITE DU GRAND ROI. »

Voici décrit le but essentiel, et, si j'ose dire, l'histoire éternelle et divine de notre monastère.

Car il est de toute éternité dans la pensée de Dieu. Dieu l'a voulu pour y révéler sa grandeur, pour faire célébrer sa louange.

Le monastère n'est-il pas la cité de Dieu, cité où l'on s'efforce de vivre sous son regard, où l'on vient pour Le chercher, où l'on s'attache à Le servir ?

C'est la montagne sainte où Dieu mène les âmes, afin que, se dégageant du terrestre, elles adhèrent purement et pleinement à Lui.

Cité du grand Roi, car cette adhésion à Dieu se réalise quand on se livre à Celui à qui Dieu a voulu tout soumettre et qui est le Christ. C'est par Lui, avec Lui et en Lui que Dieu entend manifester sa puissance et sa miséricorde. C'est en Lui que, de toute éternité, Dieu nous a élus, afin que, sauvés et sanctifiés par Lui, nous servions à sa louange et à sa gloire.

Cependant si un monastère, voulu par Dieu, est fait pour Dieu, il est fait aussi pour le bien et le bonheur des hommes.

« JOIE DE LA TERRE ENTIERE », ose dire le psaume.

Au matin du 30 novembre 1878 cette joie devait sans doute se refléter sur le visage du bon Monseigneur Nouvel de la Flèche, qui voyait se réaliser avec la fondation de Kerbénéat l'un des désirs les plus chers de son cœur d'évêque et de son cœur de moine.

C'était grande joie à Kerantraon, au sein de cette noble famille qui avait accueilli si volontiers la jeune communauté dans son domaine et qui allait l'entourer pendant longtemps encore de son loyal et généreux dévouement.

Joie bien vite partagée par les familles du voisinage devenues aussitôt et demeurées depuis lors de fidèles amis.

Cette joie allait se répandre bientôt à travers le diocèse grâce à la parole ardente et au zèle surnaturel d'un Père Corentin, d'un Père Félix, l'« apôtre du Sacré-Cœur ».

Mais c'est l'Eglise elle-même, la sainte Eglise de Dieu, l'Epouse du Christ, la Mère des âmes, qui se réjouissait dans son âme de cette nouvelle fondation. Dieu allait être adoré et servi. Jésus allait être aimé et glorifié. Il allait trouver de nouveaux coopérateurs à son œuvre de Rédemption. Des âmes allaient, par leur profession monastique, s'assurer un bonheur particulièrement profond.

Car si un monastère est joie de la terre entière, il l'est d'abord de ceux qui ont le « bonheur de demeurer dans la maison de Dieu ». C'était une joie pure et vive que celle des trois moines fondateurs qui, au matin de ce 30 novembre 1878, célébraient le Saint Sacrifice dans la pauvreté et le dénuement de leur humble oratoire. Premier ruisseau de ce fleuve puissant qui « réjouirait désormais la cité de Dieu ».

Jamais en effet, quelles que pussent être les épreuves qui allaient

suivre, la joie ne manquerait aux âmes des vrais chercheurs de Dieu. Rappelons-nous le témoignage de notre vieux frère Yves, hier encore parmi nous et qui faisait partie de la première communauté. Son regard, un beau regard d'enfant, avait quelque chose de la joie et de la paix du ciel. Et nous savons combien son âme était accordée à ces psaumes de louange qu'il connaissait par cœur et qu'il aimait à réciter.

La joie, il l'avait possédée au centuple sur cette terre. Et cependant ce n'était là qu'un avant-goût de celle qu'il goûte aujourd'hui là-haut. Car le ciel, c'est l'océan de joie où débouche le fleuve qui, sur cette terre, traverse et réjouit la cité monastique. C'est l'entrée parfaite et définitive dans la joie du Seigneur. Et c'est là qu'il nous faut contempler la famille de notre Kerbénéat qui, penchée en cet instant affectueusement sur nous, nous montre dans l'ineffable béatitude où elle est plongée, le terme de notre vie monastique et la raison d'être suprême de cette fondation.

Mais la route du ciel passe nécessairement par le Calvaire. C'est la loi essentielle de la vie des âmes. C'est la loi essentielle de la vie des communautés. Il faut que dans l'Eglise le Christ prolonge sa Passion.

Cette pensée ne pouvait pas ne pas s'imposer à ceux qui, célébrant ce 30 novembre la fête de S. André, plaçaient, en quelque sorte, leur fondation sous le signe de la croix. Et la croix allait, de fait, marquer profondément l'histoire de leur monastère.

Le psaume quarante-septième nous représente les ennemis de Jérusalem se rassemblant de tous côtés pour se ruer à l'assaut de la cité sainte. A peine la jeune communauté commençait-elle à se développer et à s'organiser, que des épreuves de toutes sortes allaient fondre sur elle.

1903. C'était l'exil avec le risque de l'inconnu, les souffrances de la séparation. Bientôt, au Pays de Galles, c'étaient les rigueurs de la pauvreté, parfois l'incompréhension, l'hostilité des populations. La santé des chefs de la communauté allait se trouver ébranlée au moment où se faisait sentir un besoin plus impérieux de cohésion et d'unité. La tentation de doute et de découragement allait assaillir les âmes... Et voici que la mobilisation et les deuils de la guerre 1914 venaient, à leur tour, éprouver douloureusement la communauté déjà si profondément meurtrie, tandis que Kerbénéat, après avoir souffert de dix années d'incurie, se voyait occupé par quelques centaines de prisonniers allemands.

A peine pensées les plaies résultant de cette première série d'épreuves, à peine esquissés, à force de labeur patient, un début de réorganisation, c'était une nouvelle guerre avec de nombreux départs, suivis de la longue absence de la captivité, c'était une nouvelle occupation allemande que devaient subir et à laquelle devaient faire face ceux qui, réduits en nombre, avaient la difficile mission de tenir. Une fois de plus l'existence même du monastère était remise en cause.

Notre psaume semble parler d'un danger grave et soudain mais rapidement écarté. La vie de notre monastère fut, à vrai dire, un



long chemin de croix qui connut, comme celui du Christ, des heures de tristesse et d'accablement qui, plus d'une fois, sembla devoir aboutir à une mort définitive.

« Vous allez vous enfermer vivants dans un tombeau », disait Monseigneur Duparc à la poignée des nôtres qui, obstinés dans leur foi, venaient reprendre possession de Kerbénéat au lendemain de la guerre 1914. Une fois encore la vie allait sortir du tombeau. Ce serait la première et laborieuse restauration d'entre les deux guerres. A une nouvelle et crucifiante épreuve succéderait une nouvelle et encore plus vigoureuse résurrection. C'est celle que notre monastère connaît depuis bientôt dix ans.

L'histoire de toutes ces années, vous la connaissez. Comme les pèlerins du psaume, vous pourriez, vous aussi, en rendre témoignage, redisant avec eux « ce que nous entendons dire, nous l'avons vu de nos yeux, nous l'avons vu ».

Il y a toutefois une histoire que vous ne savez pas et qui est cependant la vraie histoire du monastère, celle où se manifestent avec encore bien plus d'éclat la toute-puissance et la miséricorde de Dieu. C'est l'histoire intérieure des âmes.

Ames purifiées et pacifiées au contact de la vie monastique. Ames devenant progressivement victorieuses de l'orgueil et de l'égoïsme, acquérant une soif toujours plus profonde d'humilité, une délicatesse chaque jour plus grande dans la charité. Ames simples et droites, généreuses et fidèles et qui vivent dilatées par l'ineffable douceur que donne l'amour du Christ. Ames héroïques dans l'épreuve et la souffrance, avides de participer à la Passion du Christ et de compléter ce qui y manque pour le salut et la sanctification de l'Eglise.

De cette histoire, en définitive, Dieu seul est le parfait témoin, comme il en est l'unique et magnifique réalisateur.

Face à cette histoire des âmes et à celle de notre monastère, de quels sentiments emplirions-nous nos âmes ?

« RECONNAISSANCE DE LA MISERICORDE ET DE LA JUSTICE DE DIEU,  
EXALTATION DE SON NOM ET DE SA LOUANGE,  
JOIE ET EXULTATION A CAUSE DE SES SALUTAIRES INTERVENTIONS ».

Telle est la réponse du psaume.

Oui, il faut que nous laissions aller nos âmes à la joie et à l'action de grâces, et qu'après avoir pris une conscience plus vive de la bienveillance du Seigneur envers Kerbénéat tout au long de son histoire, nous fassions retentir avec une ferveur nouvelle la louange de Dieu jusqu'aux extrémités de la terre :

*Laus tua in fines terrae !*

Cependant le psaume ne s'arrête pas là. Après nous avoir demandé de nous rappeler le passé pour en rendre gloire au Seigneur, il nous invite à embrasser du regard le présent et l'avenir pour affirmer

notre sécurité dans la solidité et notre foi dans la destinée de la cité de Dieu. « Faites le tour de Sion et longez son enceinte, énumérez ses tours, considérez ses remparts et parcourez ses forteresses... »

C'est l'invitation faite aux pèlerins de Jérusalem de vérifier sur place la force inexpugnable de la ville sainte.

Hé quoi, irions-nous, hommes fragiles et faibles que nous sommes, vous inviter nous aussi, à admirer la force et la solidité de notre monastère ? Irions-nous, alors que nous venons d'assumer une tâche lourde et difficile, entreprenant cette œuvre de Landévennec où nous voulons voir le prolongement et l'achèvement providentiels de l'œuvre de Kerbénéat, irions-nous défier en quelque sorte les soucis et les épreuves qui nous attendent, en affirmant notre pleine sécurité en face d'un lendemain si incertain ? D'où nous viendrait une telle audace ? Ne serait-elle pas témérité ?

Oh ! sans doute, les motifs de confiance ne nous manquent pas lorsque nous considérons la sympathie et le dévouement qui entourent notre monastère : les vôtres, ceux des nombreux amis de Kerbénéat, devenus fidèles et généreux Amis de Landévennec, ceux des prêtres de chez nous, ceux, en particulier, de notre évêque vénéré que nous savons de pensée et désir avec nous aujourd'hui.

A ce rempart extérieur s'ajoute, nous dira-t-on peut-être, le rempart intérieur fait de la cohésion des esprits et des cœurs communiant sous une Règle et un Abbé, à un même idéal d'humilité et de charité ? Sans doute.

Et cependant notre confiance et notre sécurité reposent sur un fondement bien plus solide encore et qui transcende toutes les contingences terrestres. Quel est-il donc ? C'est Dieu lui-même, lui seul, en définitive. « CAR TEL EST LE SEIGNEUR. TEL EST NOTRE DIEU, TOUJOURS ET A JAMAIS. » Et nous savons que plus l'instrument est fragile, plus l'œuvre est difficile, et plus Dieu se trouve à l'aise pour manifester sa toute-puissance et faire éclater le triomphe de sa miséricorde.

Une seule chose importe dès lors : c'est de nous en remettre pleinement à Lui, de nous remettre totalement et simplement entre ses mains, « C'EST LUI QUI NOUS CONDUIT ET NOUS CONDUIRA A JAMAIS ».

Voici précisément l'offertoire de la Messe.

Nous allons renouveler le *Suscipe* de notre profession, le don total et sans réserve de nous-mêmes. Unissons notre *Suscipe* à celui de saint André tendant les bras pour recevoir la croix, heureux de pouvoir s'unir à l'oblation du Maître. Retrouvons, pour le dire, la simplicité joyeuse de nos fondateurs, se livrant à Dieu dans le dénuement de leur humble oratoire. Unissons-le à tous les *Suscipe* qui se chantèrent devant cet autel au matin des jours de profession. Unissons-le au *Suscipe* de nos saints, célébrant la messe éternelle du ciel.

Puissions-nous, après avoir participé à leur foi et à leur patience, mériter de participer à leur lumière et à leur joie, dans la véritable et éternelle cité de Dieu, qu'est la Jérusalem céleste, où retentira à jamais la louange du Seigneur et de son infinie Miséricorde !



## LES ARMOIRIES DE L'ABBAYE DE LANDÉVENNEC



**B**ien souvent on nous a demandé quel était l'écusson de l'antique monastère de saint Guénolé. Sans doute, à titre d'abbaye royale, Landévennec avait droit à l'écusson plein aux hermines de Bretagne. Mais n'existait-il pas quelque signe qui pût différencier la plus ancienne abbaye d'Armorique ?

Or voici qu'un fureteur de nos amis a découvert une pièce notariale scellée, en date du 1<sup>er</sup> juin 1789, qui concorde parfaitement avec le document que nous avons découvert dernièrement aux archives de l'Evêché de Quimper, en l'espèce une lettre signée du Père Lesec, cellerier du monastère, en date du 25 février 1783 et scellée du même sceau de cire rouge aux armes de l'Abbaye.

Le sceau, reproduit ci-dessus, pourrait se lire ainsi, d'après les obligeants renseignements de M. le Vicomte de La Messelière, qui a bien voulu étudier la reproduction que nous lui en avions adressée. « *d'hermines à l'église romane au naturel.* »

Mais si l'on tient compte de certains détails de lecture difficile (des vagues qui, semble-t-il, baignent la façade du monastère), le distingué héraldiste propose de préciser : « *... l'église au naturel baignée par une mer onnée d'azur mouvante de la pointe.* »

Quant aux ornements extérieurs il convient de les décrire comme suit : « *l'écu sur un cartouche accôté de deux guirlandes d'étoiles et timbré à dextre d'une mitre et à senestre d'une crosse abbatiale tournée à senestre.* »

Mais il semble, d'autre part, que les moines se servaient pour clore les pièces officielles de la juridiction de Landévennec d'un sceau qui pourrait se lire ainsi : « *à l'église posée sur un champ circulaire* » ? Il n'est pas question d'hermines. Le chanoine Peyron, l'éru-dit archiviste de l'Evêché de Quimper, le signale sur une pièce de 1615 et au bas d'une quittance d'aveu par l'abbé Jacques-Philippe de Varennes de 1722. Il avait relevé ces deux indications aux Archives Départementales. Dans le Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie — année 1905 — il analyse une sentence du présidial de Quimper du 18 mars 1664 autorisant l'abbaye de Landévennec à apposer ses armes, « *une église sur fond d'hermines* », au portail de l'église de Châteaulin au-dessous des armes du Roy. Nous sommes ainsi amenés à mettre en doute l'exactitude des observations du regretté chanoine

Jézégou, que Dieu vient de rappeler à lui; ancien vicaire de Châteaulin, il décrit ainsi l'écusson de l'abbaye dans le bulletin de la paroisse, tel qu'il aurait été relevé par les juges royaux de Quimper dans la chapelle de Saint-Idunet (Loc-Yonet) en 1686 : « *mi-partie de France et de Bretagne, surmonté d'un collier de l'Ordre de Saint-Michel et d'une couronne royale* ». Il semble bien qu'il y a confusion.

D'un autre côté, M. l'abbé Kersalé nous signale qu'il a relevé aux Archives Départementales une lettre datée de 1672, adressée par un religieux de Landévennec à son prieur, Dom Hilaire Pellier, alors à Vannes où siégeait le Parlement de Bretagne. Elle est « scellée sur la queue d'un sceau en cire enveloppé et qui est un saint Guénolé avec sa crosse; en exergue se lit bien « *galoi* » et se devine : « *monasterii Sancti Guengaloi* ». Etait-ce le sceau particulier du Chapitre conventuel ?

Enfin, dans le Bulletin de l'Association Bretonne de 1853 (page 215), Aymard de Blois, à une réunion de la classe d'Archéologie, signale entr'autres « le sceau de l'abbaye de Landévennec, dont il produit un dessin », dont, malheureusement, le compte rendu ne donne pas la description (1).

Nous espérons que nos lecteurs pourront nous indiquer d'autres pièces officielles marquées aux armes de l'abbaye, il doit y en avoir un certain nombre dans les archives particulières. Nous serons ainsi en mesure de reconstituer exactement les armoiries de notre monastère, ce qui nous permettra, légitimement de « continuer la tradition ».

(1) On se demande ce qu'est devenu le cachet de l'abbaye qui se trouvait paraît-il au Musée installé dans les bâtiments de l'ancien évêché de Quimper ? A-t-il disparu dans l'incendie qui dévora toutes les collections du Musée Breton ?

## AU-DELA DE L'HISTOIRE DE LANDÉVENNEC

ALAIN BARBE-TORTE, par Y. GUILLEMIN. — Librairie Larousse. — Relié sous couverture illustrée en couleurs. 52 compositions et hors-texte. 225 pages; 365 francs.

Nous croyons pouvoir recommander cet ouvrage qui utilise, sous une forme bien vivante, les données historiques acquises, celles que fournissent entre autres le Cartulaire de Landévennec et la Chronique de Nantes.

Les jeunes gens avides de récits épiques, se passionneront pour la « geste héroïque » de la libération bretonne au temps des invasions normandes; ils sympathiseront avec ces beaux caractères de moines, de chefs de guerre ou d'humbles réfractaires de l'armée secrète, d'enfants chargés de périlleuses missions...

L'action, vivement menée, les conduira de la Cornouaille en Grande-Bretagne en passant par Montreuil, jusqu'au débarquement libérateur, l'hallucinant description du naufrage de la flotte normande à la Pointe du Raz... et le *Te Deum* de la Victoire dans les ruines de l'Abbaye de Landévennec où se retrouvent enfin les deux artisans du relèvement de la patrie : l'Abbé Jean et le duc Alain Barbe-Torte. — De remarquables illustrations, en particulier des hors-textes, mettent en relief le récit déjà si parlant par lui-même.



## PETITE HISTOIRE DE KERBENEAT

(Suite)

### VI. — Epanouissement

#### L'ORGANISATION MONASTIQUE LE PRIORAT DE DOM LEANDRE

Nous avons déjà noté au passage la réflexion de l'Abbé Visiteur, le Rme Dom Etienne Denis, lors de sa visite canonique en octobre 1885 : « Quel avenir pour cette maison, si les temps étaient prospères ! »

En fait, malgré les difficultés de l'heure, Kerbénéat se développe régulièrement et va connaître quelques brèves années de relative prospérité.

Le mérite en revient principalement à son premier supérieur régulier, Dom Léandre Lemoine. Très apprécié du clergé diocésain, autant que de ses moines, pour sa discrète amabilité, il régit dans la paix son petit troupeau. Kerbénéat faillit cependant le perdre presque au lendemain de sa nomination.

En 1890, un chapitre général extraordinaire avait été convoqué à Rome pour donner un successeur à l'abbé général défunt, Dom Jourdain Ballsleper, évêque de Thanasié. Dom Romaric Flugl fut élu, mais, en même temps, on nomma Pro-Procureur de la Congrégation de la Primitive Observance, Dom Léandre, le délégué de la Province française. Le Père Corentin reprit ses fonctions de supérieur provisoire, jusqu'à la désignation d'un supérieur canonique par le prochain chapitre provincial, avec confirmation par l'abbé général.

L'absence de Dom Léandre fut de courte durée : il ne put supporter le climat de l'Italie et c'est lui qui fut choisi à nouveau comme supérieur de Kerbénéat par le chapitre réuni à l'abbaye cistercienne de Sept-Fonts, du 15 au 22 octobre 1890. Il fut donc de retour en Bretagne vers le 15 novembre.

Le recrutement s'avère satisfaisant. Déjà le 23 mai de cette même année, le frère Pierre Salaün, de Plouarzel, avait reçu l'habit religieux. De son côté l'alumnat prospère sous la direction ferme du père Stanislas Lepage, profès de la Pierre-qui-Vire, qui arrive de Buckfast-Abbey où il fit partie, en compagnie du Père Athanase Avignon, de l'équipe des fondateurs. Il faut songer à établir un dortoir dans le grenier du premier et unique bâtiment. La nécessité se fait sentir de mettre sur pied, sans tarder, une nouvelle aile parallèle à la première : « le bâtiment Est », et d'organiser des parloirs près de la porterie. Les murs de clôture côté midi sont terminés au cours de l'été 1891 et des arbres plantés sur-le-champ pour les abriter : Kerbénéat va prendre, sous peu, l'aspect général qui n'a guère été modifié depuis.

A l'église du monastère, un nouvel autel provisoire est érigé dans la chapelle la plus proche de la sacristie. Il semble que les vitraux du chœur étaient en place depuis quelque temps déjà, sans doute peu de temps avant la mort de Monseigneur Dom Anselme Nouvel qui fit les frais de l'un d'eux, marqué à ses armes, l'autre portant l'écusson de la famille de Rodellec du Porzic, de Kerantraon; la grande rosace du fond avait été donnée par les demoiselles du Rodellec, de Saint-Pol-de-Léon.

Il convenait de passer de l'organisation provisoire à une administration plus régulière. A la suite de la visite canonique du 22 novembre 1891, faite par le Rme Dom Etienne Denis, assisté de Dom Anselme Viguier, supérieur et curé de Saint-Benoît-sur-Loire, le Père Léandre, le 2 décembre, désigne ses collaborateurs : le Père Félix Le Louet comme vice-supérieur, et le Père Arsène Picart comme second doyen, en même temps que cellerier; il en remplissait les fonctions depuis 1885.

Pourquoi ne pas aller plus loin ? Est-ce que Kerbénéat, avec ses huit profès solennels, n'est pas en état d'être érigé en prieuré ? On y songe plus ou moins dès le mois de décembre 1891; c'est le 12 mars suivant que le chapitre conventuel décide d'en faire officiellement la demande. Le 11 septembre, le Rme Dom Etienne Denis communique au chapitre assemblé le décret d'érection en prieuré de Dom Romaric Flugl, daté de Saint-Ambroise, à Rome, le 29 août. Le Père Félix est désigné comme supérieur provisoire en attendant l'élection du prieur. Comme on pouvait s'y attendre, c'est Dom Léandre qui fut élu, le 17 octobre, élection confirmée par décret du 18 novembre.

Pour la première fois figure, au bas de l'acte capitulaire rapportant la teneur du décret, le cachet du monastère : la croix bénédictine à double branche encadrée des Cœurs de Jésus et de Marie.

Il va marquer désormais les étapes du développement de Kerbénéat. Le 13 novembre 1893 : vœux perpétuels du frère Yves Pennarguéar, à l'expiration de ses vœux temporaires émis au monastère de Notre-Dame de Belloc (diocèse de Bayonne). Le 23 mai 1895, ce sera le tour du frère Pierre Salaün. L'année 1894 a vu arriver les frères Philippe Léal, de Guipavas, et Joachim Jestin, de Plouédern.

Le recrutement des religieux de chœur va bon train également. En octobre 1894, « admission à la stabilité », suivant la formule de l'époque, du Père Siméon Kervennic, qui tiendra un rôle si important dans les fastes du monastère. Il avait plus de quarante ans, étant né, à Guipavas, en 1849, quand il songea d'abord à suivre les traces de ses oncles Jésuites; mais, au cours des exercices de la grande retraite des novices à Cantorbéry, il découvrit sa voie « plus conforme à son âge, ses aptitudes et ses désirs ». Admis au noviciat de Buckfast-Abbey en janvier 1891, il y fit profession simple l'année suivante et remplit les fonctions de professeur de théologie morale jusqu'en 1895 : c'est au mois de février de cette année qu'il fit profession solennelle à Kerbénéat où, cependant, il ne semble avoir fait retour définitivement que le 23 septembre 1896 — il fut nommé maître des novices deux mois après.



Il convient, à cette occasion, de noter les rapports de mutuelle entraide qui ont uni longtemps l'humble monastère breton et la célèbre abbaye du Devon.

A partir de 1892, nombre de frères convers et de clercs se rendent ainsi à Buckfast-Abbey, soit pour y apporter l'aide de leurs bras, soit



L'église monastique. — Vue prise lors du chapitre provincial, octobre 1895; avant l'agrandissement du chœur.

pour y faire leurs études théologiques. Réciproquement Kerbénéat accepte volontiers des sujets anglais ou allemands de l'abbaye d'outre-Manche, pour raison de santé et même pour un essai de vie religieuse chez nous. Le Père Marianus Cann, de la Martyre, entré à Kerbénéat un peu sur le tard, est allé faire son noviciat à Buckfast, puis ses études de philosophie et de théologie à la Pierre-qui-Vire, d'où il

revient profès solennel en octobre 1897. Cette même année, le 17 novembre, à l'offertoire de la messe solennelle de sainte Gertrude, émission des vœux simples du frère Jean-Marie Le Breton, de Melgven, qui avait reçu l'habit à Buckfast le 4 novembre 1896, et du frère Bruno Boucher, de Ploudiry, à l'expiration de son noviciat à Kerbénéat. Quatre jeunes profès, dont le frère Pol-Aurélien Saillour, de Plougourvest, ont été tonsurés à Quimper le 29 juin. A cette époque le chapitre conventuel compte quatorze profès solennels.

Le vide laissé par la mort du Père Arsène Picart était ainsi largement comblé. Le Père cellérier était retourné à Dieu le samedi 24 avril 1897, emporté rapidement par une congestion pulmonaire, conséquence d'une néphrite qui l'incommodait depuis quelque temps, sans l'empêcher, pour autant, de tenir à jour, jusqu'au dernier moment, ses livres de comptes. Les obsèques de ce premier défunt de Kerbénéat firent sensation dans le pays : plus de trente prêtres et un bon millier de fidèles y prirent part; sa famille garde encore l'impression que lui laissa le spectacle inusité de ce moine en coule exposé dans son cercueil de pauvre (1)...

Coincidence suggestive : c'est également un 24 avril que, huit ans plus tard, en Angleterre, mourra le supérieur des premiers débuts de Kerbénéat, le Père Corentin Le Guen, et, en 1929, à la Pierre-qui-Vire, son premier abbé, le Rme Dom Joseph Bouchard.

Le Père Maurice Guérin succéda au défunt comme doyen et, provisoirement comme cellérier, fonction qu'il passa au Père Athanase Avignon, le 12 janvier 1898.

Le petit collège des « alumni » se charge d'alimenter en sujets le noviciat qui a été érigé canoniquement le 17 août 1896 par l'abbé visateur. Il fut dirigé d'abord par le Père Félix en attendant la nomination comme maître des novices du Père Siméon par le chapitre provincial du 5 décembre. Le frère Bruno fut, sans doute, le premier novice de Kerbénéat. C'est ce même chapitre qui nomma Dom Léandre pro-visiteur de la Province tout en le maintenant dans sa charge de prieur, mais il était trop certain qu'il n'était plus pour longtemps à Kerbénéat. A l'occasion de la tenue du chapitre, le Père Prieur avait représenté le monastère à la bénédiction de Dom Romain Banquet, le premier abbé d'En-Calcat, qui influa si profondément sur l'orientation monastique de la Province française de la Primitive Observance.

Au moment de quitter Kerbénéat, Dom Léandre peut se féliciter de l'état de prospérité où il le laisse, même au point de vue matériel. Le développement du monastère avait été en quelque sorte placé sous la protection spéciale de saint Benoît, par la bénédiction

(1) Il serait injuste de ne pas attirer l'attention sur l'activité paroissiale du « bon M. Picart », qui mérita bien du diocèse de Quimper. Il avait été successivement vicaire-instituteur à Piomein, vicaire à Kerfeunteun et à Cléder, enfin recteur de Plougat où il donna sa mesure. Cette chrétienne paroisse lui doit beaucoup : la fondation de la belle école des filles; c'est pour l'achever qu'il dut attendre jusqu'à cinquante-deux ans pour entrer dans le monastère que ses largesses avaient contribué à fonder; la réfection des murs du cimetière; l'installation d'une tribune à l'église pour les enfants des catéchismes; l'érection d'un chemin de croix qui coûta huit cent francs, une somme à l'époque, pour remplacer les images en papier peussé par son prédécesseur M. Riwoyen, en 1852; nombre de fondations de messes, la fondation dans la paroisse de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur, ce qui était bien dans la ligne du futur moine du monastère de Kerbénéat.



de la statue qui, aujourd'hui encore, accueille le visiteur, dans le petit parc à l'entrée du domaine. Ce fut Dom Etienne Denis qui présida à la cérémonie, le dimanche 30 septembre 1894, après vêpres. Faut-il regretter qu'il s'agisse d'une statue de fonte venue de Paris et que le sculpteur breton bien connu Larc'hantec se soit vu confié simplement le soin de la mise en place du piédestal de granit exécuté d'après les plans de l'abbé Abgrall ? Tout au moins, ce fut l'occasion d'une petite fête populaire où la paroisse voisine, toute entière, de Lanneufret, sous la direction de son pasteur, se rencontra autour du monument avec la procession des moines sortie au chant du « *Laudibus Cives* ». Après un mot du cœur du Rme Père abbé-visitateur sur les premiers mots de la règle « *Ausculata fili* »... on fit retour à l'église en chantant le Magnificat et la Bénédiction du Saint-Sacrement clôtura dignement cette agreste festivité.

Les travaux de construction du bâtiment Est ont été menés rapidement : le gros œuvre est achevé en septembre 1893. On s'occupe ensuite de la cuisine à établir dans le prolongement, puis du cloître qui doit assurer les communications avec l'église. L'élan est donné : on rêve d'une aile Sud qui contiendrait, au rez-de-chaussée, un réfectoire voûté et un étage de cellules; elle eût achevé le quadrilatère de locaux monastiques : achèvement resté à l'état de projet. On regrettera moins que le temps ait manqué de dresser au centre du parterre intérieur, en même temps qu'un réservoir, « une montagne rustique surmontée d'un Sacré Cœur ».

La question de l'eau se place au premier plan des préoccupations : il fallait aller la chercher jusque sur la route, à la fontaine, *Feunteun Baol*, dont les origines remontent, dit-on, aux courses apostoliques de Saint-Pol-de-Léon au v<sup>e</sup> siècle. Plutôt que de monter un bélier hydraulique pour amener l'eau de si loin, mieux vaut, sur les indications d'un ecclésiastique du voisinage, sourcier de bon renom, creuser un puits tout près de la cuisine. Autre installation domestique : on finit par se décider pour l'éclairage à l'acétylène, plutôt que l'électricité qui n'avait pas fait encore ses preuves dans la région...

La ferme est également l'objet de la sollicitude du Père Cellérier. Les bâtiments, d'aspect fort modeste, que nous connaissons, sont mis sur pied; pour les peupler les vaches cornouaillaises, bonnes laitières et faciles à nourrir, ont la préférence. Les moines, suivant la tradition constante, entendent se mettre au courant des procédés d'exploitation moderne : en 1893 on fait venir, de chez M. de Champagny, du blé de semence d'Australie. C'est à la même époque que M. des Jars de Keranroué, président de Syndicats agricoles, s'entremet pour l'organisation d'une laiterie : achat d'une écrémeuse, ramassage du lait, vente du beurre. Les moines y voient autre chose qu'une affaire : le moyen d'aider les petites fermes du voisinage à écouler leurs produits; cela aboutira à l'installation d'une fromagerie et on peut lire avec un sourire amusé, en dernière page de la Semaine Religieuse de Quimper du 10 juillet 1896, une réclame conçue en termes directs :

Fromage du prieuré de Kerbénéat, genre trappe.

Pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

Dépôts à Quimper, Morlaix, Brest, Landerneau, Landivisiau, Gouesnou.

Les projets abondent qui seront partiellement réalisés : vivier, porcherie, boulangerie, lavoir... Toute la vie simple de moines qui, dans l'esprit de la Règle de Saint-Benoît, demandent leur subsistance au travail de leurs mains. Les activités monastiques sont réglées par la belle cloche de deux cents kilogrammes, bénite le 30 août 1900 en présence du curé de Landivisiau, du recteur et du vicaire de Plouneventer. Elle avait été donnée par M. Le Roux, de Brézal, qui n'en était pas à son premier geste de générosité; il fut, avec la famille de Rodellec, le bienfaiteur insigne du monastère dont un obituaire le qualifie de « *munificentissimus* » (2).

L'esprit n'est point délaissé pour autant. En février 1898, le chapitre conventuel décide d'adopter la méthode de chant de Dom Pothier et les livres de Solesmes; à la même date, il est fermement arrêté que, malgré tant d'occupations absorbantes, il y aura messe et vêpres chantées tous les jours que Dieu fait. Les profès de chœur ne manquent pas : près de quinze en 1898, si bien qu'il faudra agrandir le chœur en prenant sur la nef réservée aux fidèles — il avait même été question, quelques années plus tôt, de placer le maître-autel à l'entrée du chœur en disposant les stalles des moines dans l'abside.

L'apostolat a sa belle part des activités monastiques. En 1897, on fait imprimer les Statuts de la Branche bretonne de la « Confrérie de Notre-Dame-de-la-Merci » pour la conversion du Pays de Galles, placée sous la protection de la Sainte Vierge et des Saints des deux Bretagnes (*saved e Breiz-Izel evit sicour Bretonned Bro-Saoz da zistrei d'ar quir Feiz Kristen... dindan Patrouniez an Itroun Varia ha Sent an diou Vreiz*). Le centre de la branche bretonne est le monastère de Kerbénéat.

Les ambitions apostoliques se portent ordinairement sur des horizons plus familiers. C'est surtout l'affaire du Père Corentin : en 1889, par exemple, il préside aux Adorations de Brasparts; en 1890, il préche la Mission de Treffnagat; en 1896, Adorations de Lanmeur, Carême breton à La Rochelle, etc...

D'autres religieux s'emploient à divers ministères : le Père Siméon, très apprécié, lui aussi, comme prédicateur des campagnes, par exemple à Trégarantec, Mission de 1897; le Père Athanase, qui ignore le breton, prêche avec succès en ville; le Père Maurice, lui, se réserve modestement pour le confessionnal à Kerbénéat : il ne le quitte guère les veilles de grandes fêtes. Le Père Félix prêche les Carêmes de Concarneau (1891), Douarnenez (1896), Landerneau (1897); Mission de Loc-Maria, à Quimper (1896), etc...

(2) M. Le Roux mourut en 1912. Ses obsèques, à la chapelle de Brézal, furent l'occasion d'un concours de peuple considérable. L'office fut présidé par l'évêque de Quimper; le comte de Mun, les maires de Landivisiau et de Plouneventer étaient présents. Juste hommage rendu à cet homme de bien dont la générosité était proverbiale. Tous les ans, à la mi-septembre, il organisait une sorte de semaine des pauvres : cinq cents indigents désignés par les pasteurs des paroisses voisines recevaient une somme de dix francs, deux pièces d'étoffe, un objet de pitié, sans compter le repas en commun. Il entretenait plus de vingt séminaristes. Oblat du monastère de Kerbénéat, il menait, sur ses dernières années, une vie toute de prière; son salut habituel était « Dieu vous garde ! » Levé à quatre heures treize tous les matins, il faisait son chemin de croix, passait une heure en oraison à la chapelle. Il fut enseveli avec l'habit d'oblat bénédictin.



Le petit monastère mérite bien d'attirer la faveur des Supérieurs majeurs de la Congrégation. Déjà, en octobre 1895, il avait été jugé digne d'être choisi comme siège du Chapitre provincial; le 30 novembre 1898, Dom Dominique Serafini, abbé général, lui fait l'honneur d'une visite et y préside diverses cérémonies.

Sans doute venait-il aussi prendre langue avec le Rme Dom Léandre, pro-visiteur, titularisé dans ses fonctions de visiteur de la Province Française depuis trois mois. Il recevait ainsi, avec le titre et les prérogatives d'abbé, le droit d'en porter les insignes : la crosse et la mitre. Comme le dit la Semaine Religieuse de Quimper du 26 août en relatant la nouvelle, le Rme Père abbé Visiteur doit continuer à exercer ses fonctions de prieur, et, de fait, il préside encore au monastère plusieurs cérémonies : vêtures, professions et autres, mais avant la fin d'octobre il faut songer sérieusement à lui donner un successeur, et le Père Félix, comme sous-prieur, reprend en mains la direction de la maison jusqu'à l'élection d'un nouveau Prieur (3).

(A suivre.)

(3) Dom Léandre Lemoine succéda à Dom Etienne Denis, en 1904, comme abbé de la Pierre-qui-Vire, alors en exil à Kahn-la-Tombe, près de Tournai, d'où il ramènera « sa petite communauté » au lendemain de la guerre 1914-1918. Il avait fêté son jubilé monastique à Subiaco en 1912. Il demanda le secours d'un coadjuteur en 1922 et mourut trois ans après, murmurant dans son agonie le psaume de l'office des Laudes : « Benedictio omnia opera Domini Domino. » « Œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur. » Il était âgé de 87 ans dont 61 de profession.

### PRÊT DE S. GUÉNOLÉ

Une fois de plus, nous sommes heureux de dire notre reconnaissance aux personnes qui ont répondu nombreuses à notre appel, en versant leur prêt au compte postal ou, le plus souvent au Père qui s'est présenté à elles, avec la toujours bienveillante autorisation des pasteurs de paroisses.

Devant l'immensité de la besogne qui s'impose à nous, nous nous devons de poursuivre nos indiscrètes sollicitations, avec l'espoir qu'on nous les pardonne, car les gestes compréhensifs de nos bienfaiteurs sont autant d'actes de foi et de ferme confiance.

### BIBLIOTHÈQUE

Nous devons un merci spécial au généreux bienfaiteur qui nous a fait don d'une édition rare (1568) de la METAPHYSIQUE d'Aristote, ayant appartenu jadis à l'Abbaye de Landévennec.

En vue de préparer le FICHER BIBLIOGRAPHIQUE de S. Guénolé et de Landévennec, nous serions reconnaissants à nos lecteurs de vouloir bien nous communiquer les cantiques — bretons ou français — anciens ou récents — sur S. Guénolé; ou, tout au moins, de nous indiquer de façon précise : l'origine du cantique, le nom de la paroisse, le nom de l'auteur, la date et le lieu de l'édition.

## CHRONIQUE

### Kerbénéat

● A la mi-septembre, le P. Abbé se rend à Rome au Congrès des Abbés de l'Ordre de Saint-Benoît ou, plus exactement, de la Confédération bénédictine. Près de 150 chefs de monastères s'y sont assemblés, venus de tous les horizons. Douze jours durant, ils traitent diverses questions d'ordre liturgique, canonique, monastique. Au terme des séances, les congressistes sont reçus par le Saint Père à Castelgandolfo, puis se rendent en pèlerinage au Mont-Cassin. L'antique monastère, on le sait, est à nouveau debout, revêtant des proportions gigantesques — mesurez son couloir de 180 mètres ! De là, les Abbés de la Congrégation Cassinaise gagnent Parme pour la tenue du Chapitre Général.

Notre P. Abbé est de retour à point nommé le 11 octobre, pour partager la joie du doyen de ses frères convers qui, ce jour, fête ses 25 ans de profession. F. Denys Signor est entouré de sa mère et de nombreux parents et amis, accourus se joindre à notre action de grâces.

● Le 30 novembre, ainsi que nous l'annoncions, se célèbre un autre anniversaire. Dans un bulletin antérieur, nous avons relaté les débuts de notre monastère et l'on a pu lire plus haut l'allocution du P. Abbé prononcée au cours de la Messe pontificale. La cérémonie est toute simple. Mgr Fauvel devait nous venir, mais est retenu par d'urgentes obligations. Nous avons cependant deux prélats : le Rme P. D. Demasure, de Kergonan, et le Rme P. D. Alexis, de Boquen. Quelques prêtres, des parents de religieux et quelques voisins forment toute l'assistance. Nous sommes heureux de noter la présence de M. et Mme de Rodélec, fidèles héritiers des premiers bienfaiteurs qui hébergèrent les trois Pères fondateurs de Kerbéat... Dans des entretiens familiaux au lendemain de la fête, les deux Abbés nous prodiguent leurs encouragements relativement à la reconstruction de Landévennec. Le R. P. Demasure nous invite à imiter nos frères de Hollande qui, en quatre ans, ont édifié de leurs propres mains leur petit monastère. Avis à nous !

● Le monastère reçoit peu d'hôtes et de retraitants en cette période d'hiver. Nous avons néanmoins eu parmi nous les scouts marins de Saint-Louis de Brest et leurs sœurs, les cheftaines des Meutes de la région bretonne. Plusieurs Pères ont fait des prédications en paroisse, en particulier à Ouessant, au mois de septembre.

● 8 décembre. — Une cérémonie, dont il convient de souligner l'opportunité, s'est déroulée en la fête de l'Immaculée, au monastère des Moniales Bénédictines de N.-D. du Calvaire de Landerneau.

En exécution d'un rescrit papal du 25 février 1952, accordé à l'ensemble de la Congrégation dans l'esprit de la Constitution apostolique *Sponsa Christi*, les moniales, tant sœurs converses que religieuses de chœur, suivant une tradition constante jusqu'à la Révolution, ont émis leurs vœux solennels de religion.

Les Bénédictines, comme la quasi-totalité des religieuses de tous ordres, en France, devaient se contenter des vœux simples perpétuels, par suite de l'insécurité juridique et autres circonstances qui ont affecté l'exercice de la vie religieuse, plus spécialement depuis le début de ce siècle.

L'émission des vœux solennels, à nouveau autorisée par le S. Siège, rétablit nos sœurs du Calvaire sur le plan de la consécration totale et irrévocable, telle que l'Eglise la reconnaît officiellement aux grands Ordres par opposition aux simples Congrégations de droit pontifical ou diocésain.



Cette cérémonie d'une importance exceptionnelle dans sa simplicité, eut lieu dans la plus stricte intimité, au cours de l'office pontifical célébré par le P. Abbé de Kerbénéat, délégué par Mgr l'Evêque, avec l'assistance de l'ensemble des religieux du monastère. A l'offertoire, les moniales renouvelèrent leurs vœux : la Révérende Mère Prieure entre les mains du délégué de Monseigneur, puis chaque religieuse devant la Mère Prieure, en déclarant accepter l'état de professe solennelle, que l'Eglise reconnaît désormais à leur engagement perpétuel. Le P. Grégoire, après avoir rappelé en un langage savoureux, les liens qui unissent intimement, et depuis l'origine, les deux monastères, tira la leçon de cette fête de l'Immaculée Conception : renouveau de vie monastique dans le véritable esprit de notre Père S. Benoît.

On sait que le Calvaire de Lanterneau, fondé en 1314, est l'héritier des Calvaires de Morlaix et de Quimper, supprimés à la Révolution. Il fait partie de la Fédération des huit monastères des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire. Il se rattache ainsi à la réforme de la branche bénédictine issue de Fontevault en 1617, sur l'initiative du Père Joseph, « l'Eminence Grise », dont on ignore trop souvent l'activité spirituelle sur le plan monastique. Dès l'origine, la Bulle du Pape Grégoire XV, *Ad militantis ecclesiae* (1621), rattacha officiellement à l'Ordre de S. Benoît la Congrégation des Calvairiennes, qui, depuis 1913, a adopté pour la célébration de l'office divin, l'Ordo de la Province française de la Primitive Observance.

### Landévennec

● Les nombreux amis du monastère qui sont venus à Landévennec à l'occasion de la pose de la première pierre, le 10 mai dernier, ne retrouveraient plus le tapis de verdure au lieu où fut chantée la messe pontificale. Là où s'étendait un champ de trèfle bordé à l'Ouest par une majestueuse allée de châtaigniers, s'est ouverte une vaste et profonde excavation — jusqu'à 4 mètres et demi par endroits. — Après la hache des bûcherons couchant maint beau tronc, la pelle mécanique a, durant les mois de septembre et d'octobre, manœuvré sans relâche, arrachant au sol de monstrueuses bouchées de cailloux et d'argile, que des camions recevaient insatiablement et déversaient à leur tour ici ou là. L'apport des déblais a permis d'améliorer les routes qui traversent la propriété : l'une longe l'allée des châtaigniers et débouchera près du futur monastère (ce sera la voie d'accès normale à l'Abbaye). Une autre route, qui n'était précédemment qu'un petit chemin sans importance, est devenue, après rechargement, une importante « voie de communication » qui relie le chantier à l'embarcadère de Penforn. Là, sans doute, accosteront un jour les chalands de sable et de ciment destinés aux constructions. A partir de Penforn et le long de la propriété, en bordure de l'Aulne, de lourds chargements ont été aussi déversés qui permettront, l'été prochain, aux visiteurs de Landévennec, de se promener à pied sec, même les jours de grande marée.

La pelle achevait sa besogne aux premiers jours de novembre. La prochaine étape de la reconstruction sera donc les fondations. A cette fin, notre entrepreneur envisage d'ouvrir une carrière à quelque trois kilomètres du bourg de Landévennec. Il ne saurait désormais tarder à conduire ses maçons à pied d'œuvre, dans la mesure où le permettra la saison.

● Depuis le début de septembre jusqu'à la fin d'octobre, notre baraque-chapelle a servi au culte pour les paroissiens de Landévennec, dont l'église réclamait d'urgentes réparations.

● Le 8 décembre, à l'occasion de l'Année Mariale, un pèlerinage de la paroisse était organisé à la pittoresque chapelle du Petit Folgoat, cachée dans la verdure au fond de l'anse du Moulin-Mer. Pèlerinage de circonstance, puisqu'une inscription au-dessus de la porte témoigne que l'édifice est dédié « à Dieu et à l'Immaculée Conception de la Vierge », *Deo et Immaculatae Conceptioni Virginis*. M. le Recteur avait bien voulu nous inviter à nous associer à sa paroisse. Aussi la messe fut-elle chantée par le P. Placide et le sermon prononcé par le P. Louis-Marie, qui pria les assistants de faire la part toujours de plus en plus grande à la Vierge dans leur prière et dans leur vie.

● Landévennec fait l'objet de conférences ou de prédications multiples au-delà de notre diocèse. C'est ainsi que le P. Abbé, sur l'invitation des pasteurs et d'amis dévoués, a successivement parlé de notre œuvre de reconstruction à Guingamp, Pontivy, puis à Angers, La Flèche, Château-du-Loir. A propos de ces visites en Anjou, il est intéressant de souligner les liens qui ont pu jadis se créer entre Angers et Landévennec.

Le 14 juin 1589, le pape Clément VII ordonnait à l'Evêque d'Angers, conjointement avec ceux du Léon et de Quimper, d'aider les moines de Landévennec à relever leur abbaye ruinée par les dévastations des Anglais lors des Guerres de religion. Si l'on peut s'étonner de voir les Angevins associés aux Bretons dans cette tâche de restauration monastique, il faut en chercher l'explication dans leur fidélité à S. Guénoë, dont ils gardaient les reliques depuis les invasions normandes : précisément à Saint-Laud. Elles s'enrichirent plus tard de celles que Foulques le Noir rapporta au Château d'Angers et à Saint-Serge, quand il eut conquis Château-du-Loir, où les moines de Landévennec, en route pour Montreuil, avaient laissé une notable partie du corps de leur saint fondateur.

Les moines de Saint-Serge ne gardèrent pas tout leur trésor pour eux. En 1635 ils en restituèrent un fragment important — un os du pied, — à l'église paroissiale de Château-du-Loir où on peut le vénérer dans la belle crypte du *xr* siècle. En 1640, ils prélevèrent une bonne partie d'un os de la cuisse au profit de leurs frères de Landévennec, suivant une attestation en forme, obligamment communiquée par M. l'Archiviste de Quimper. Cette précieuse relique semble avoir disparu à la Révolution, comme aussi celles qui étaient demeurées à Angers.

### Honoraires de messes

La messe . . . . .	250 francs
La neuvaine . . . . .	2.700 francs
Le trentain . . . . .	9.600 francs

### ABONNEMENTS

Nous nous permettons de rappeler que les abonnements à notre Chronique « PAX » partent du premier numéro de l'année. Les versements opérés depuis le numéro d'octobre sont naturellement à valoir pour l'année 1954.



# « LES AMIS DE LANDÉVENNEC »

(Suite de la 8<sup>e</sup> liste)

## MEMBRES BIENFAITEURS

Abrail, Mlle, Saint-Servais.  
 Adam, Mme, Trézel (Côtes-du-Nord).  
 Allier de Beurmann, Mme, Quimper.  
 Auffret-Ropars, Mlle, Binic.  
 Balay, Mme, Morlaix.  
 Bars, M. et Mme, Trégarantec.  
 Bargain, Mme, Pont-l'Abbé.  
 Bazin, docteur, Rennes.  
 Bellec, M., Brest.  
 Berthelme, Mme Lennou.  
 Berthou, Mme, La Roche-Maurice.  
 Berthouloux, Mme, Trégarantec.  
 Bertrand, abbé, Montvilliers (E-et-L.).  
 Eihan, M. et Mme, Saint-Marc-Brest.  
 Bloch, M., Plougastel-Daoulas.  
 Borgne (Le), M. et Mme Trégarantec.  
 Bouédée (Le), M., Landerneau.  
 Bouch, M. et Mme, Landivisiau.  
 Bourhis (Le), Mlle, Pont-Croix.  
 Breton, M., Landivisiau.  
 Briant, M., Plonéis.  
 Buffet, M., Rennes.  
 Brun (Le), M., Trégarantec.  
 Cadoudal, M., Bourbriac.  
 Calves, M., Plougastel-Daoulas.  
 Calvez, M., Trégarantec.  
 Carr, Mlle, Saint-Derrien.  
 Carais, docteur, Ploudalmézeau.  
 Cariou, Mlle, Douarnenez.  
 Cars (Le), commandant, Rennes.  
 Caroff, M. et Mme, Saint-Pol-de-Léon.  
 Carrion, abbé, Lorient.  
 Castel, docteur, Rennes.  
 Castric, Mlle, Pont-l'Abbé.  
 Causeur, M. et Mme, Brest.  
 Charles, abbé, Moëlan.  
 Charpentier, abbé, Tréguidel.  
 Chaze, M., Rennes.  
 Chollet, Mme, Oricans.  
 Chréten, M., Rennes.  
 Corbel, M. et Mme, Caen.  
 Corbel, M. et Mme, Plouagat.  
 Corne, abbé, Plougastel-Daoulas.  
 Corne, Mme, Landerneau.  
 Cornette, M. et Mme, Colombes.  
 Couespel du Mesnil, M., Paris.  
 Courtois, Mme, Callac.  
 Créis, Mlle, Pont-l'Abbé.  
 Cressard, M., Rennes.  
 Cuff, M., Saint-Pol-de-Léon.  
 Dantec, Mme, Trégarantec.  
 Delignon, M. et Mme, Dinan.  
 Dénial, abbé, Loctudy.  
 Donval, M., Trégarantec.  
 Edern, M. et Mme, Roscoff.  
 Feuillard, docteur, Bordeaux.  
 Gad (Le), M., Roscoff.  
 Gall (Le), M., Trégarantec.  
 Gall (Le), Mlle Lucie, Landévennec.  
 Gall (Le), M. et Mme, Plougastel-Daoulas.  
 Goas, Mlle, Rennes.  
 Goff (Le), abbé, Ploubezre (Côtes-du-Nord).  
 Gorrec (Le), Mme, Rennes.  
 Gour, Mme, Binic.  
 Guena, Mlle, Pont-l'Abbé.

Guénégan, M. et Mme, Bodilis.  
 Guennec, M., Trégarantec.  
 Guénoden, M. et Mme, Paris.  
 Guénoden, M. et Mme, Trégarantec.  
 Guern (Le), Mme, St-Hilaire-du-Harcourt.  
 Guilha, M., Guingamp.  
 Guillerm, M., Bodilis.  
 Guillerm, M. et Mme, Plouider.  
 Guillou, M. et Mme, Saint-Yvi.  
 Guizou, abbé, Lannion.  
 Hamonou, M. et Mme, Mers-el-Kébir.  
 Hégar, Mme, Batz-sur-Mer.  
 Hénaff, Pouldreuzic.  
 Hennon, Mlle, Campénéac (Morbihan).  
 Héty, abbé, Saint-Nergant.  
 Hily, M. et Mme, Landerneau.  
 Hlr (Le), Mlle, Camaret.  
 Kerautré, docteur, Morlaix.  
 Krcbel, Mme, Bréles.  
 Kernès, M. et Mme, Brest.  
 Kerrain, M. et Mme, Mortagne.  
 Kerros (de), Mlle, Brest.  
 Jehannin, M., Béchereh.  
 Jouan, M. et Mme, La Roche-Maurice.  
 Lagade, Mme, Lannilis.  
 Lamer (Le), abbé, Gouarec.  
 Langlais (de), X., Rennes.  
 Lasbleiz, Mme, Piestin-les-Grèves.  
 Lataud, M. et Mme, Epinal.  
 Lavenne (de), Mme, Trégarantec.  
 Leisour, Mlle, Quimper.  
 Léon, Mlle, Callac.  
 Letty (Le), Mlle, Pont-l'Abbé.  
 Lucas, Mme, Rennes.  
 Maître, abbé, La Melleraie-sur-Seine.  
 Manger, M. et Mme, Le Guilvinec.  
 Méar, abbé, Argol.  
 Méar, Mlle, Plougastel-Daoulas.  
 Men (Le), Mme, Callac.  
 Mériquet, Mlle, Mègeve.  
 Michel, M. et Mme, Gourin.  
 Minor, M. et Mme, Pont-l'Abbé.  
 Mintou, Mlle, Ploemeur (Morbihan).  
 Moine (Le), Mlle, Mac-Carhaix.  
 Moreau, Mlle, Paris.  
 Morvan, M. et Mme, Plobannaec.  
 Nicolas, abbé, Morlaix.  
 Falud (Le), abbé, Yannes.  
 Païud, Mlle, Pont-l'Abbé.  
 Païud, Mlle, Canca'e.  
 Pellet, Mme, Mègeve.  
 Pense, M., Querrien.  
 Pépin, abbé, Redon.  
 Perrier, M., Motreff.  
 Petinee, M., Trégarantec.  
 Phily, M., Tréflaouenan.  
 Philouze, docteur, Rennes.  
 Pic-Cator, Mme, Rennes.  
 Pinson, Mlle, Callac.  
 Pihlon, M., Rennes.  
 Pontier de Chamillard, Montauban-de-Br.  
 Poubennec, M., Saint-Pierre-Quilbignon.  
 Pourquen, F., Saint-Cadou.  
 Prigent, Mme, Trégarantec.  
 Queguiner, M., Cleder.

Quéré, M., Strasbourg.  
 Raulic, abbé, Loudéac.  
 Reilin, M., Rennes.  
 Reussard, Mlle, Pont-l'Abbé.  
 Rice, Mme, Salcombe (Angleterre).  
 Riou, M., Esquibien.  
 Robin, chanoine, Dol.  
 Rodellec, M., Paris.  
 Rolland, M. et Mme, Kerfeunteun.  
 Rosse, M., Trégarantec.  
 Rouzier, M., Trégarantec.  
 Rousseau, docteur, Paris.  
 Rousseau, M., Saint-Pol-de-Léon.  
 Fousselet, M., Bressuire.  
 Roux (Le), chanoine, Plouescat.  
 Roy (Le), Mme, Guisseny.  
 Saladin, M., Paris.  
 Sédary, commandant, Rennes.

Scité, Mlle, Plabennec.  
 Simon, M. et Mme, Plouguerneau.  
 Stephan, Mlle, Pont-l'Abbé.  
 Stephan, M., Trégarantec.  
 Société Armor, Bordeaux.  
 Taillanter, docteur, Saint-Brieuc.  
 Thaounez, Mlle, Vitre.  
 Thirion, M. et Mme, Ouessant.  
 Thomas, M., Plougasnon.  
 Thos, abbé, Palmpol.  
 Toudic, abbé, Lannion.  
 Toulet, M., Trégarantec.  
 Troader, M., Plouzévédé.  
 Ureun, M., Trégarantec.  
 Vasseur, Mme, Brest.  
 Vichou, M. et Mme, Plogoff.  
 Yvonne, M., Le Guilvinec.  
 Yvin, M. et Mme, Pont-l'Abbé.

## ASSOCIÉS A TITRE POSTHUME (MEMBRES PROTÉCTEURS)

Le Douré, J.-M., M., Châteaulin. Pare, Yves, M. Quéménéven.  
 Bodennec, Goulven, M., Plouider.

## MEMBRES DEFUNTS

M. Emile Kervern, Brest; M. François Pilvin, Brest; Mlle J. Goas-  
 doué, Brest; Mme Victor Guiffant, Rospenden; M. J.-M. Le Douré, Châ-  
 teaulin; M. l'abbé Dantec, Recteur de Saint-Vougay; M. Guiriec, Ros-  
 coff.

Que votre lumière, Seigneur, luise sur eux à jamais !

## MISSEL

LE MISSEL ROMAIN QUOTIDIEN. — Publié par les Moines Bénédictins  
 d'Hautecombe (Savoie). — Editions Labergerie, Paris.

Les fidèles qui temporent encore pour fixer leur choix sur un MISSEL, n'ont plus le droit d'hésiter. Les moines de l'Abbaye d'Hautecombe ont publié un Missel romain quotidien qui paraît bien être le plus au point des Missels parus jusqu'à présent. Un sobre « Avertissement » fixe le but que se sont assignés les auteurs : s'inspirer des directives de l'Encyclopédie « Mediator Dei » pour mettre les fidèles en contact réel avec les trésors de la vraie liturgie. Ils y ont réussi.

Le trésor de la Liturgie, c'est essentiellement le Sacrifice eucharistique. Le Missel d'Hautecombe ne contient que la liturgie de la Messe. Il renvoie à des éditions en cours le VESPERAL et le RITUEL, qui encombraient jusqu'à présent de trop nombreux Missels. Pour rester fidèles à la vraie liturgie, il ne propose que les prières qui se trouvent dans les livres officiels de l'Eglise.

Le contact réel est assuré par des traductions adaptées à la terminologie et à la cadence de la phrase modernes, mais fidèles cependant. Des introductions brèves, toujours intelligentes et solides, orientent la piété de l'âme au début des divers temps liturgiques, à la veille des grandes fêtes, ou dégagent l'idée essentielle des lectures et des oraisons. Des tables multiples, mais très claires, aident le fidèle à se servir, suivant ses besoins, des textes épars dans le Missel.

La présentation enfin est en tous points excellente, avec l'impression de tout l'ouvrage en rouge et noir, réalisée pour la première fois en France. On peut regretter que les marges ne soient pas sensiblement plus larges. Format 15,3 x 10,5. Epaisseur 4 centimètres.

Adressez la correspondance concernant la CHRONIQUE « PAX »  
 au R. P. Laurent, Abbaye de Kerbénéat, Plouëventer.

Imp. du « Télégramme », pl. Wilson, Brest



